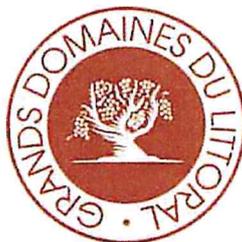


VIGNOBLES SABLE DE CAMARGUE :
CHÂTEAU DE VILLEROY (SÈTE - HÉRAULT)
DOMAINE ROYAL DE JARRAS (AIGUES-MORTES - GARD)
DOMAINE DU DALADEL (ST LAURENT D'AIGOUZE - GARD)
CHÂTEAU ST JEAN DE LA PINÈDE (ST LAURENT D'AIGOUZE - GARD)
DOMAINE DE LA FÉLICITÉ (GRAU DU ROI - GARD)



DOMAINE DE SOULT (VAUVERT - GARD)
DOMAINE DE LA PETITE SYLVE (VAUVERT - GARD)
DOMAINE DU BOSQUET (AIGUES-MORTES - GARD)
CÔTES DE PROVENCE : CHÂTEAU LA GORDONNE (PIERREFEU - VAR)
CÔTES DE PROVENCE : CHÂTEAU FONTFREYE (PIERREFEU - VAR)
CÔTES DE PROVENCE : MAS AUDIBERT (PUGET VILLE - VAR)

DDTM Hérault
ARRIVÉE LE
04 FEV. 2021
GUICHET UNIQUE

M. Jacques WITKOWSKI
Préfet de l'Hérault
34 Place Martyrs de la Résistance
34000 Montpellier

Aigues-Mortes, le 29 janvier 2021

Réf :

Objet : Dossier de demande d'autorisation pour la réutilisation des eaux usées traitées de la station d'épuration de Marseillan - Lettre de demande du pétitionnaire

Monsieur le Préfet,

Je, soussigné Bruno MAILLIARD, Directeur Général Délégué de la SAS Grands Domaines du Littoral (GDL), dont le siège social est situé à l'adresse suivante :

Domaine Royal de Jarras
Route du Grau du Roi
30 220 AIGUES-MORTES

sollicite par la présente et l'ensemble des pièces qui lui sont jointes, l'autorisation de réutiliser les eaux usées traitées de la station d'épuration de Marseillan afin d'irriguer les vignes exploitées par GDL sur le lido de Thau.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 2 août 2010 (modifié par les arrêtés du 25 juin 2014 et du 26 avril 2016), je vous saurais gré de bien vouloir trouver en pièces jointes quatre exemplaires de notre dossier de demande d'autorisation.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes meilleures salutations.

Bruno MAILLIARD
Directeur Général

Contact technique :

Mme Laetitia CARBONELL
Directrice des vignobles Sable de Camargue
lcarbonell@gdl.fr
04 66 51 17 02